



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **SRL L'AIR DE RIEN (Stéphane DIFFELS)** demeurant Chemin de la Xhavée 23 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Place du Vieux Tilleul, 14 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section F n°43G.

La demande vise les travaux suivants : **Régularisation d'une modification sensible du relief d'un terrain** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°1) pour les raisons suivantes :

- le niveau existant du terrain ne peut être modifié dans les zones de recul minimum latérales et de fond de parcelle.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au Domaine Brunsode (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Domaine Brunsode n°2 (Château Brunsode - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 07 janvier 2026 au 21 janvier 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be